



Régie intermunicipale
de traitement des matières
résiduelles de la Gaspésie

MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES DE GRANDE-RIVIÈRE APPEL À PROJET

RITMRG-CT-001-2021

La RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA GASPÉSIE (RITMRG) procède à un appel à projet relativement à la modernisation du centre de tri des matières recyclables de Grande-Rivière. Les entreprises intéressées pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca, à compter du mercredi le 14 juillet 2021 selon leurs tarifs.

Seuls les soumissionnaires qui se sont procuré les documents d'appel d'offres via les services de SEAO pourront déposer une offre de services. Toute question ou demande d'information au sujet du présent appel d'offres doit être adressée à la personne responsable désignée par la RITMRG tel que prévu au devis, à l'attention de :

Madame Nathalie Drapeau, Directrice générale

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA GASPÉSIE (RITMRG)

Téléphone : 418 385-4200 Télécopieur : 418 385-4209 Courriel : direction@ritmrg.com

Pour être valides, les soumissions doivent parvenir à l'édifice administratif de la RITMRG, au **498, Grande-Allée Ouest, Grande-Rivière, Québec, G0C 1W0**, dans une enveloppe scellée, clairement identifiée et portant le numéro de la soumission (**RITMRG-CT-001-2021**), avant quinze heures (15h00), le jeudi 12 août 2021. Les soumissions seront ouvertes publiquement à cette même adresse, le même jour à onze heures une (11h01).

Les soumissionnaires doivent prendre note que la soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission équivalent à 10% du montant total de de la soumission, excluant toutes les options, mais incluant les taxes applicables. Ce cautionnement doit être valide pour une période de soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

La RITMRG ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

La date limite pour le dépôt d'une plainte dans le cadre d'une demande de soumissions publiques est le 2 août 2021.

Donné à Grande-Rivière,
ce 14^e jour de juillet 2021

Nathalie Drapeau,
Directrice générale de la RITMRG